



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article825>

Un sparadrap sur une jambe de bois.

- Actualité des luttes - Démantèlement du service public d'éducation -



Date de mise en ligne : mardi 26 juin 2012

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Le Ministère de l'Éducation Nationale vient d'annoncer la répartition des 1000 postes supplémentaires de professeurs des écoles pour la rentrée scolaire 2012 (cf. ci-dessous).

10 postes supplémentaires pour toute l'académie de Nancy-Metz, cela ne constitue en rien un plan d'urgence pour la rentrée prochaine !

Si certaines organisations syndicales se réjouissent de cette décision, pour SUD Éducation Lorraine la réalité que nous devons affronter à rentrée prochaine dans les écoles de notre académie c'est bien **la suppression de 357 postes** (367-10), confirmant notamment le démantèlement des RASED des 4 départements lorrains.

A ces conséquences pour les collègues professeurs des écoles, s'ajoutent celles pour ceux du second degré avec, notamment, les effets de la réforme du lycée qui se font de plus en plus sentir (425 postes supprimés, augmentation des effectifs, suppression des dédoublements, accroissement de la charge de travail...), réforme dont le ministre n'a aucunement annoncé une possible remise en question. Quid également de la réforme de l'enseignement professionnel qui supprime 25% de formation pour les élèves de bac pro ? Quid de celle de la voie technologique qui n'a d'autre objectif que de supprimer des postes ?

Non, nous ne voulons pas faire la rentrée prévue par Sarkozy-Fillon-Chatel, à peine édulcorée par Hollande-Peillon, soit 13000 postes en moins au lieu des 14000 suppressions initialement prévues. Quand SUD Éducation s'adresse au Ministre pour réclamer un véritable plan d'urgence pour la rentrée, celui argue que le gouvernement précédent n'a pas prévu assez de postes aux concours. Nous lui répondons que **c'est une question de volonté** et que **des solutions existent** : extension des listes complémentaires, mise en place de concours exceptionnels (comme cela s'est déjà fait par le passé, en 1982 notamment), ou encore titularisation des collègues précaires qui exercent déjà des fonctions d'enseignement...

SUD Éducation Lorraine ne se satisfera pas d'un sparadrap sur une jambe de bois. Ce que nous réclamons c'est un véritable plan d'urgence pour la rentrée prochaine :

- ▶ le rétablissement des postes supprimés,
- ▶ le réemploi et la titularisation sans conditions de tous les précaires,
- ▶ le retour au tiers temps face aux élèves pour les stagiaires,
- ▶ la suppression du Livret personnel de compétences,
- ▶ la suppression de tous les systèmes de fichage centralisé des élèves et des personnels,

Si le Ministre Vincent Peillon affirme vouloir reconstruire, il doit d'abord éviter une année supplémentaire de démolition.

Pour l'instant, le changement, on l'attend !

Post-scriptum :

Répartition par académies des 1000 postes de professeurs des écoles supplémentaires :

Un sparadrap sur une jambe de bois.

Académies	Répartition
AIX-MARSEILLE	65
AMIENS	25
BESANCON	10
BORDEAUX	65
CAEN	20
CLERMONT-FERRAND	25
CORSE	5
CRETEIL	80
DIJON	20
GRENOBLE	65
GUADELOUPE	5
GUYANE	15
LILLE	30
LIMOGES	10
LYON	65
MARTINIQUE	5
MONTPELLIER	35
NANCY - METZ	10
NANTES	50
NICE	15
ORLEANS-TOURS	40
PARIS	15
POITIERS	35
REIMS	15
RENNES	65
REUNION	15
ROUEN	20
STRASBOURG	15
TOULOUSE	50
VERSAILLES	100
TOTAL	990
Emplois réservés pour Mayotte	10

Un sparadrap sur une jambe de bois.

Pour mémoire, le candidat Hollande s'était pourtant engagé à rétablir dès la rentrée 2012 les 14000 postes supprimés par le gouvernement précédent. Cf. le tract ci-dessous.

